



DÉCISION MUNICIPALE

**N° 19 / 2023
DU 10 MARS 2023**

MISE À DISPOSITION DE QUATRE URNES ET TROIS ISOLOIRS AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ WALOR LAVAL - GÉVELOT EXTRUSION

Nous, maire de la Ville de Laval,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23,

Vu la délibération en date du 26 septembre 2022 par laquelle le conseil municipal a délégué au maire une partie de ses attributions, notamment de décider au nom de la commune de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

Vu l'arrêté n° 47 / 2022 en date du 18 mai 2022 portant délégation de signature à Fabrice Martinez, directeur général des services,

Vu la décision municipale n° 15 / 2023 du 23 février 2023 concernant la mise à disposition de quatre urnes et trois isoaloirs auprès de la société WALOR LAVAL - GÉVELOT EXTRUSION pour les 27 et février 2023,

Considérant que la société WALOR LAVAL - GÉVELOT EXTRUSION organise le deuxième tour de ses élections professionnelles le mardi 14 mars 2023,

Que la société WALOR LAVAL - GÉVELOT EXTRUSION sollicite à nouveau la mise à disposition de quatre urnes et trois isoaloirs,

Qu'il convient d'établir une convention à cet effet avec la Société WALOR LAVAL - GÉVELOT EXTRUSION pour définir les conditions de mise à disposition des urnes et des isoaloirs,

DÉCIDONS

Article 1er

La mise à disposition à titre gratuit de quatre urnes et trois isoaloirs auprès de la Société WALOR LAVAL - GÉVELOT EXTRUSION, ainsi que la convention définissant les conditions de mise à disposition de ces urnes et isoaloirs pour le 14 mars 2023, sont approuvées.

Article 2

Le maire ou son représentant est autorisé à signer cette convention, ainsi que tout document à cet effet.

Article 3

Il sera rendu compte au conseil municipal de la présente décision.

Article 4

Monsieur le directeur général des services de la ville est chargé de l'exécution de la présente décision.

Pour le maire et par délégation,
Le directeur général des services,

Signé : Fabrice Martinez